

CATHERINE DE ZUTTERE

Juriste-urbaniste

Cheffe de projet à l'**ERU**
et partenaire du
Facilitateur agriculture
urbaine



L'AGRICULTURE URBAINE À BRUXELLES

Quelles places en ville pour la
production alimentaire et quel cadre
législatif actuel et futur ?

U.

#

urban
lunch

138

26.11.2019



 **BRUSSEL ECONOMIE EN WERKGELEGENHEID**
BRUXELLES ÉCONOMIE ET EMPLOI
GEWESTELIJKE OVERHEIDSDIENST BRUSSEL
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

DÉROULÉ DE L'EXPOSÉ :

**OÙ EN EST L'AGRICULTURE
BRUXELLOISE ?**

**QUE DIT LE CADRE LÉGISLATIF
ACTUEL ?**

**PISTES POUR
L'ÉVOLUTION DU CADRE**

**EN PARALLÈLE DES ÉVOLUTIONS
RÈGLEMENTAIRES**



OÙ EN EST L'AGRICULTURE BRUXELLOISE ?



OÙ EN EST L'AGRICULTURE BRUXELLOISE ?

TERRES CULTIVÉES EN BORDURE DE VILLE

233 HA AGRICOLES

= Surfaces déclarées à la PAC

Majoritairement agriculteurs

«traditionnels»

Champs, grandes cultures &
prairies

233ha = 1,5 % de la superficie
de la RBC



Vue aérienne, Neerpede
GoogleMaps

OÙ EN EST L'AGRICULTURE BRUXELLOISE ?

RETOUR DES NÉO-AGRICULTEURS URBAINS

+ / 60 « NIMACULTEURS »

Ferme Nos Pilifs



@ Bruxelles-Bruxellons

BoerenBruxselPaysans

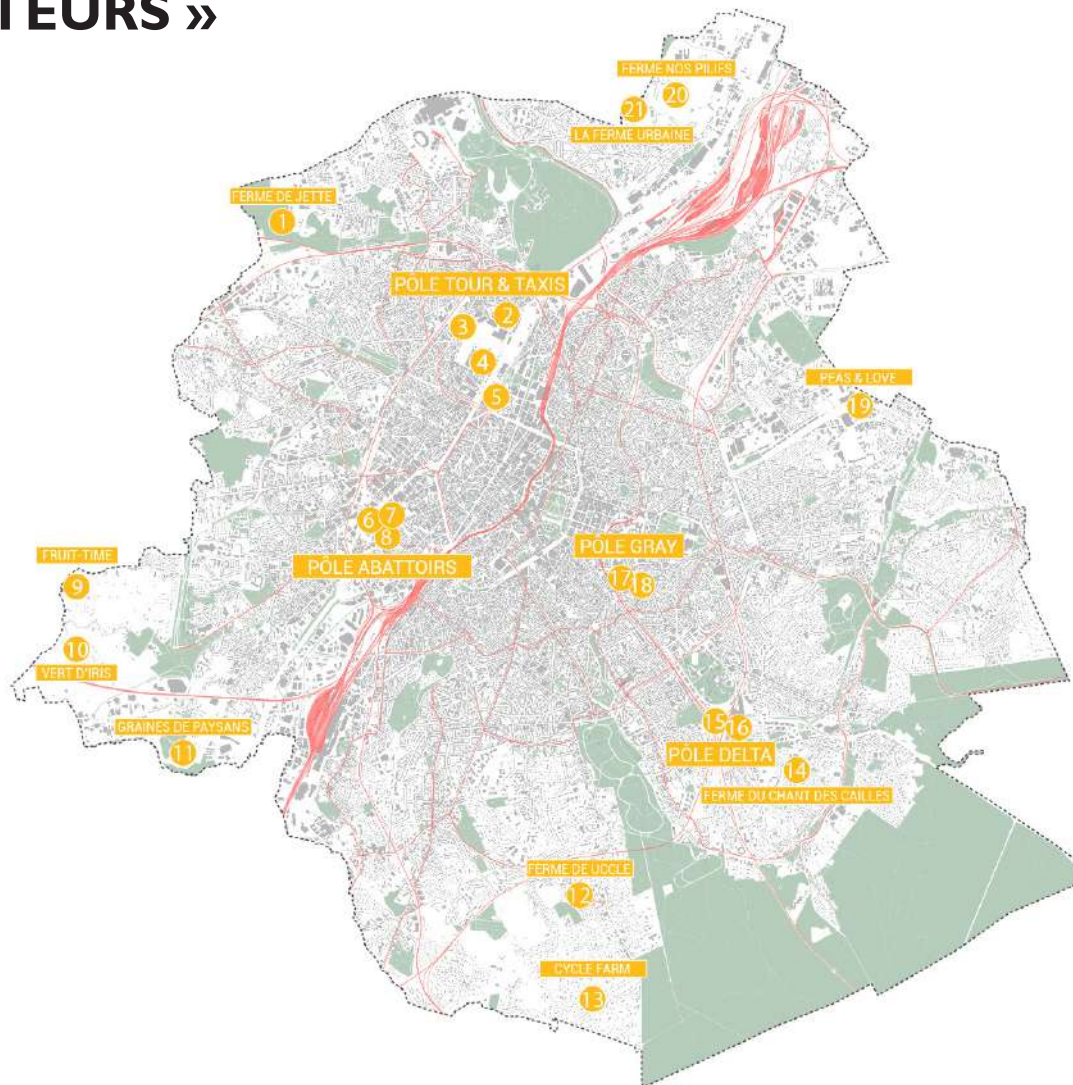


@ ERU

Cyclefarm



@ ERU



Panorama ERU 2018, projets & pôles

Ferme Abattoir



@ Isopix et Bigh

Peas & Love



@ Peas & Love

PermaFungi



@ X. Claes

URBI Leaf



@ URBI Leaf

OÙ EN EST L'AGRICULTURE BRUXELLOISE ?

POTAGERS URBAINS

79 HA POTAGERS

= +/- 390 sites de potagers collectifs

La plupart en pleine-terre, certains hors sol (bacs)

79ha = 0,48 % de la superficie de la RBC

Potagers :

- Surtout au sol et pleine terre
- $100 < m^2 < 10.000 m^2$

	Evolution 2013- 2018
Nbr potagers	+ 30%
m ² /potager	- 4,1 %
Nbr habitants	+ 6,5 %
m ² potager/hab	- 4,1%
Couverture	Inégalité maintenue

- Inchangés
- Nouveaux potagers
- Potagers disparus
- Potagers apparus et disparus entre 2013 et 2018



QUE DIT LE CADRE LÉGISLATIF ACTUEL ?



QUE DIT LE CADRE LÉGISLATIF ACTUEL ?

LE PRAS

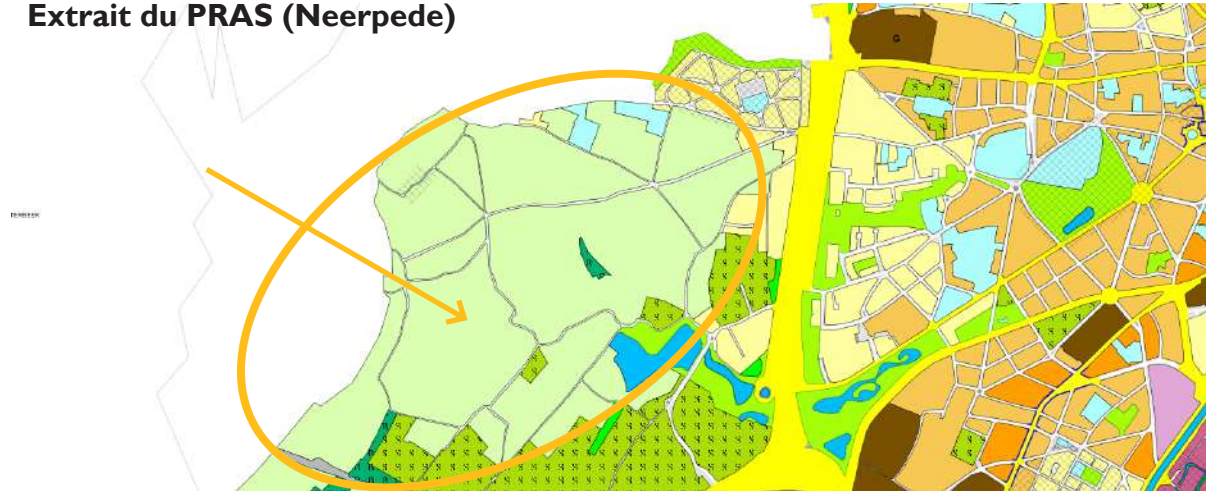
- Seule mention explicite:
Zones agricoles
- Autres zones : agriculture absente
 - > Catégorie 'Activité productive'
 - > Catégorie 'Équipement'
 - > Catégorie 'Espace vert'

PRAS - F. 17. Zones agricoles:

« Ces zones sont destinées à l'agriculture, au sens général du terme en ce compris l'horticulture, la sylviculture et le pâturage. Ces zones peuvent comporter les constructions indispensables à l'exploitation et au logement des exploitants. »

Source: <https://urbanisme.irisnet.be>

Extrait du PRAS (Neerpede)



Extrait du PRAS (limite Linkebeek)

QUE DIT LE CADRE LÉGISLATIF ACTUEL ?

ZONES AGRICOLES (PRAS) ET SITES DE PRODUCTION

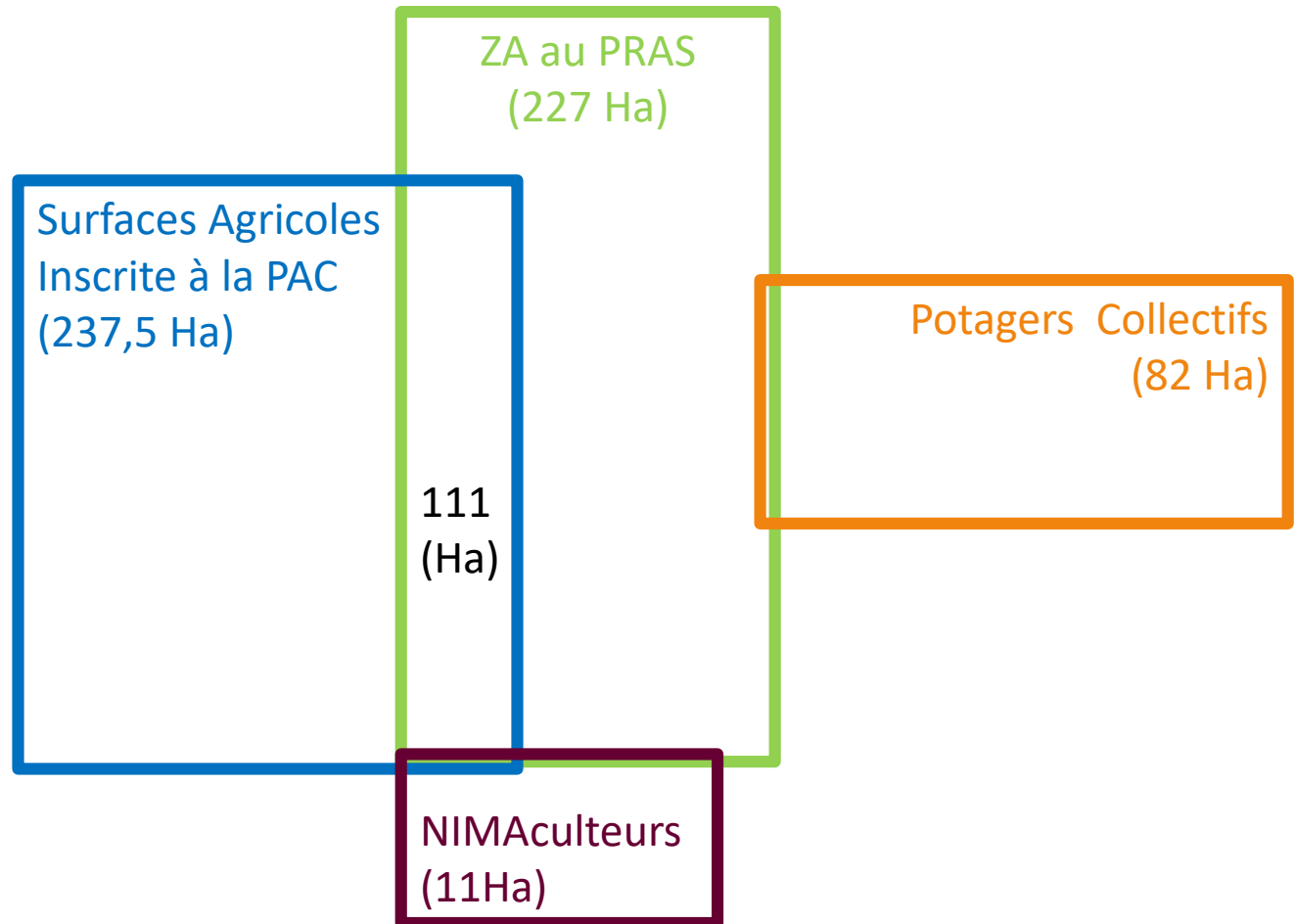
DÉCALAGE:

- Manque de correspondance entre:

- zones Agricoles au PRAS (vert),
- terres déclarées à la PAC (bleu),
- les nouveaux projets (mauve) et
- les potagers (orange).

- Les terre déclarées à la PAC situées en dehors des zones agricoles se trouvent dans plusieurs types de zones :

- en zones vertes (+/- 80ha)
- en zones d'habitation (+/- 30ha)
- en zones d'équipement (+/- 10ha)
- autres zones



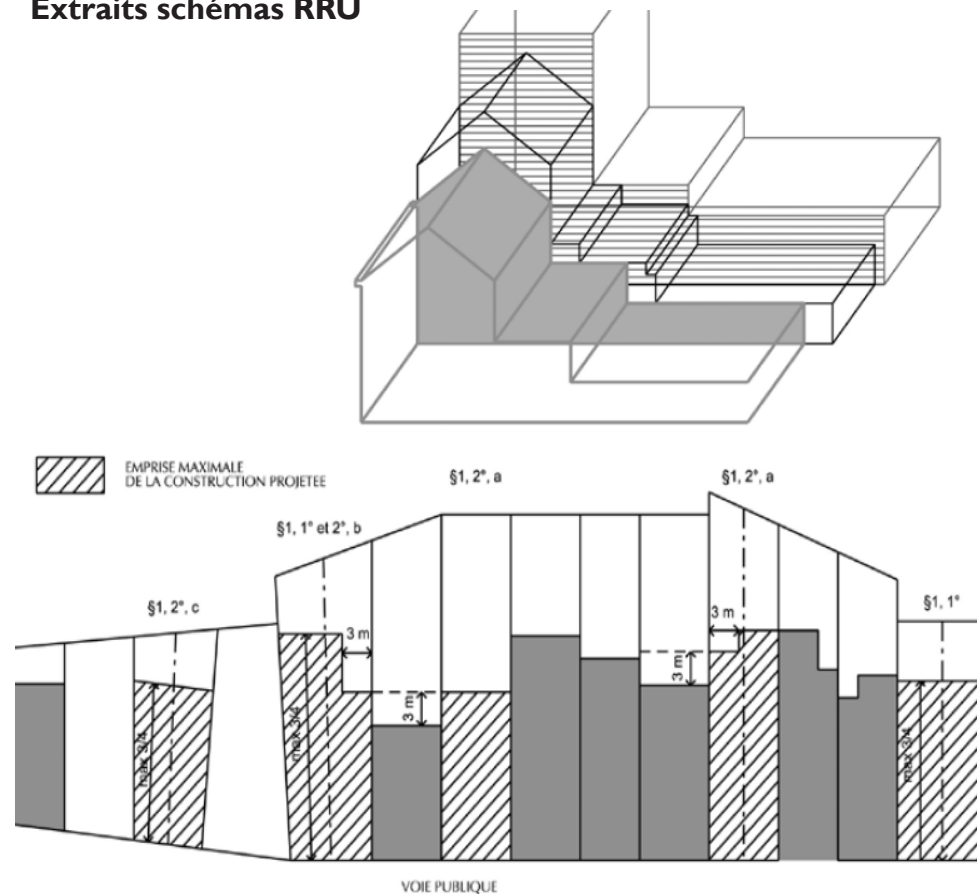
QUE DIT LE CADRE LÉGISLATIF ACTUEL ?

AUTRES RÈGLEMENTATIONS

VIDE JURIDIQUE

- **RRU :AU** non mentionnée
Règles relatives à la profondeur // hauteurs de construction // toitures plates // abords
- **Sites Natura 2000** // réserves naturelles // forestières
- **Sites classés**
- **Permis d'urbanisme** // d'environnement

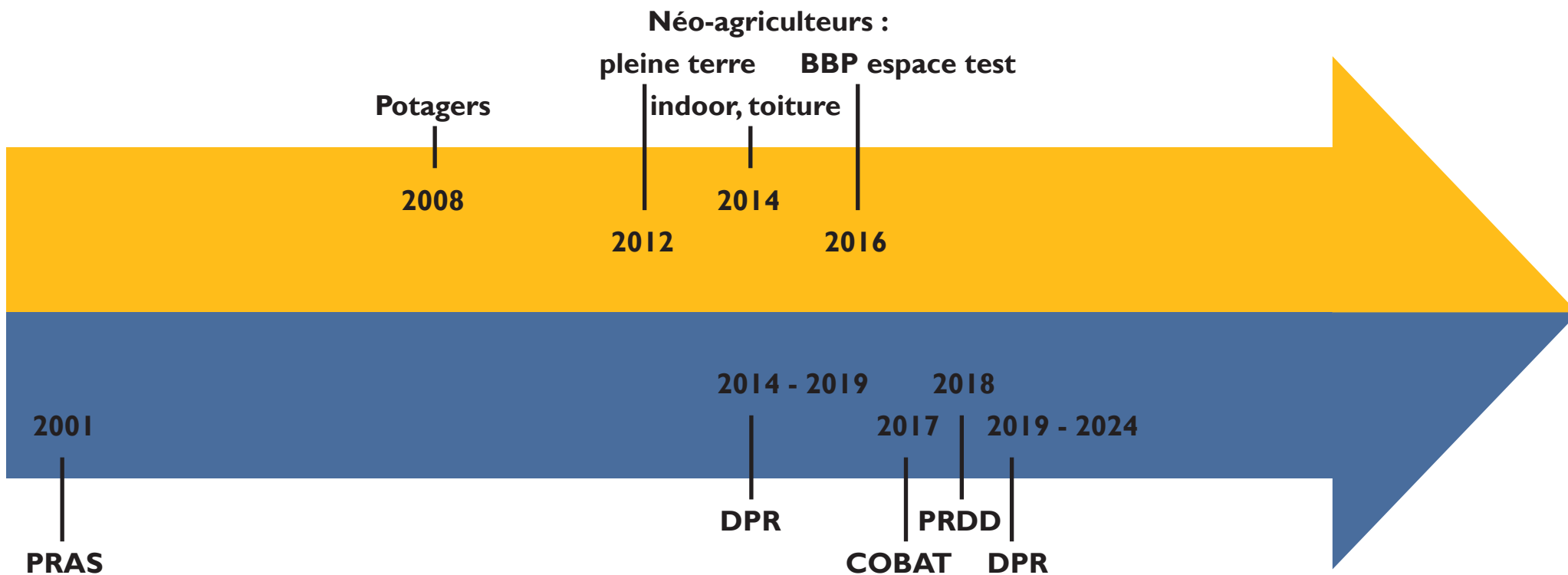
Extraits schémas RRU



QUE DIT LE CADRE LÉGISLATIF ACTUEL ?

LIGNE DU TEMPS

2 ÉVOLUTIONS PARALLÈLES



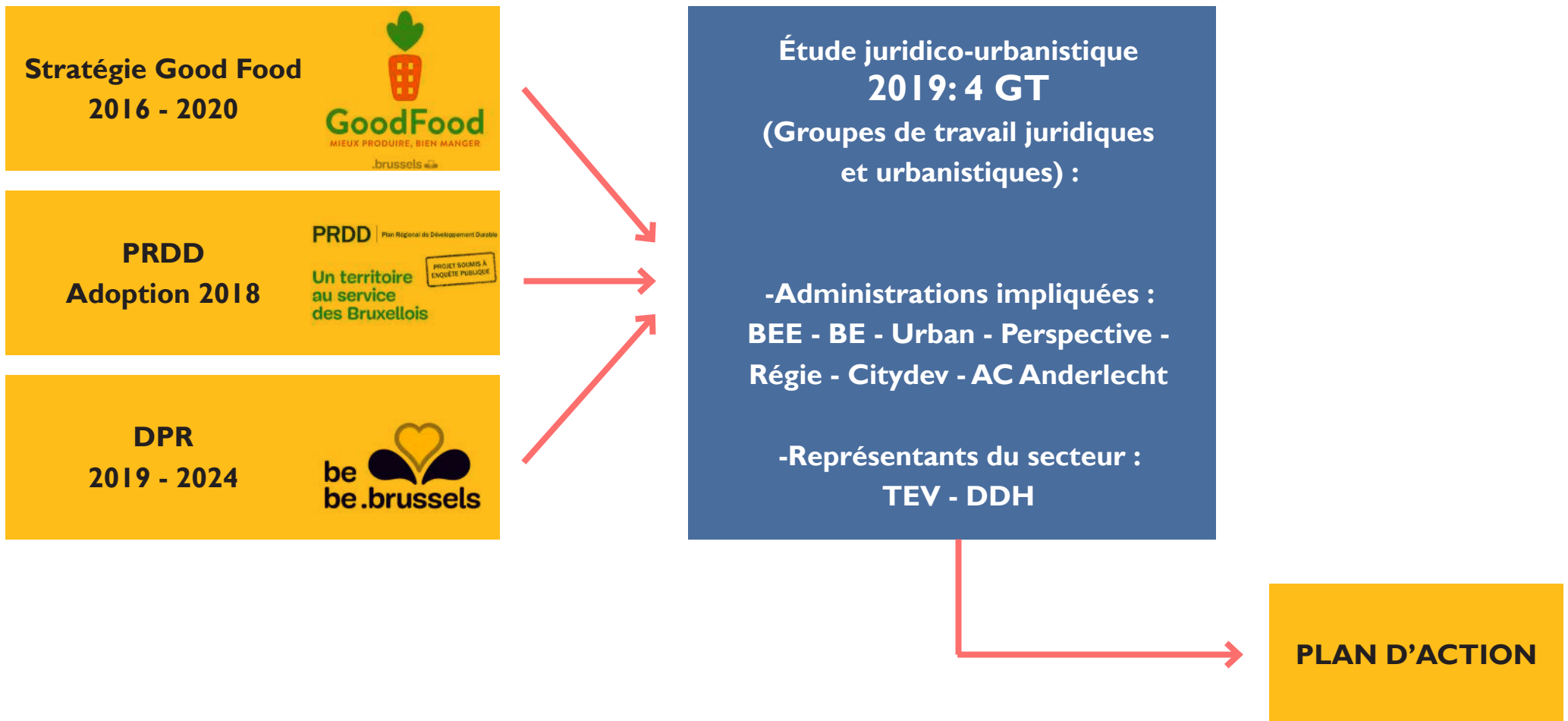


PISTES POUR L'ÉVOLUTION DU CADRE LÉGISLATIF



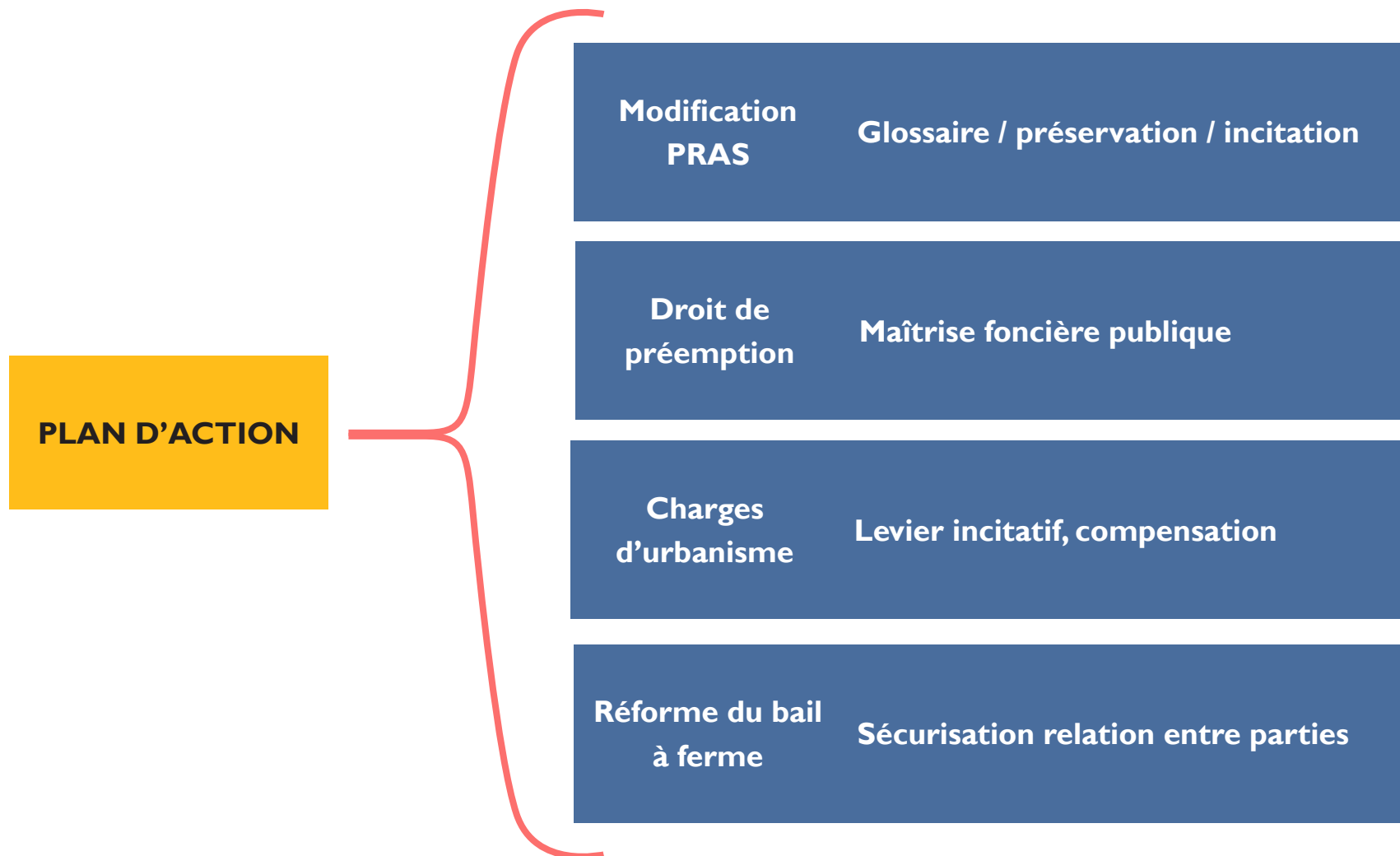
PISTES POUR L'ÉVOLUTION DU CADRE

DES STRATÉGIES RÉGIONALES AUX GROUPES DE TRAVAIL



PISTES POUR L'ÉVOLUTION DU CADRE

4 GROUPES DE TRAVAIL JURIDIQUESTE URBANISTIQUES



PISTES POUR L'ÉVOLUTION DU CADRE

DÉFINITION DE L'AGRICULTURE URBAINE

UNE QUESTION DIFFICILE

Typologies de production multiples



légumes



petits fruits



fleurs



poulailler



petit élevage

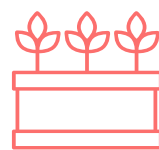


rucher

Pleine terre / hors sol / indoor



pleine-terre



hors-sol



indoor

Profils des porteurs de projets et modèles



collectif citoyens



professionnel

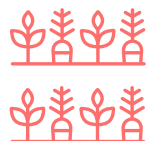


entrepreneur



entreprise d'économie sociale

Animation > Production > transformation > distribution



production



distribution



transformation



animation

PISTES POUR L'ÉVOLUTION DU CADRE

VERS UNE DÉFINITION D'UNE REALITÉ MULTIPLE

Choix d'une même appellation
générique pour les différents
projets (marchands // non
marchands // hybrides)

Définition non encore officielle

Agriculture [urbaine] [durable], c'est

« L'ensemble des pratiques agricoles effectuées en milieu urbain dans une ambition de qualité alimentaire, et dont la majorité de la production est destinée à la ville.

L'agriculture urbaine englobe des pratiques de production, et de manière accessoire de transformation et de distribution. Ces pratiques se fondent sur une relation de proximité avec le consommateur, que ce soit par la vente directe, en circuit court, par l'implication de ce dernier dans le projet ou par des activités sociales ou pédagogiques. Les impacts de l'agriculture urbaine sont territoriaux, environnementaux, sociaux, économiques ».



EN PARALLÈLE AUX ÉVOLUTIONS RÈGLEMENTAIRES



EN PARALLÈLE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

COMPOSER AVEC LA RÉGLEMENTATION EXISTANTE

- Principales réglementations urbanistiques et territoriales

- > GUIDE ET ÉTAT DES LIEUX

- 12 fiches pratiques

- 3 chapitres :

- Aspects civils

- Aspects urbanistiques et d'aménagement du territoire

- Aspects environnementaux

- Démarche interprétative

Couverture du guide réglementaire

AGRICULTURES URBAINES EN RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Principales réglementations urbanistiques et territoriales applicables aux projets d'agriculture urbaine

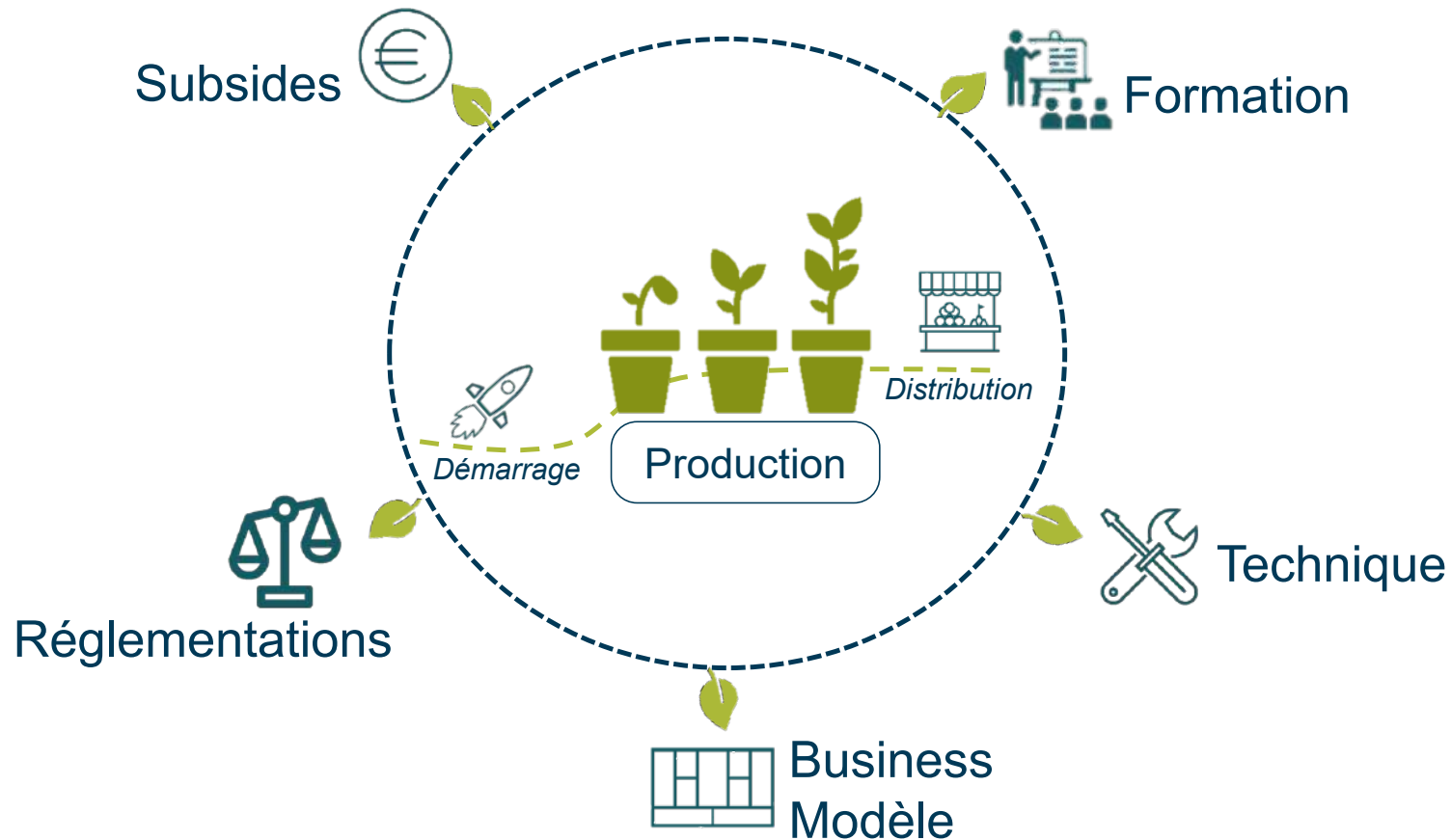
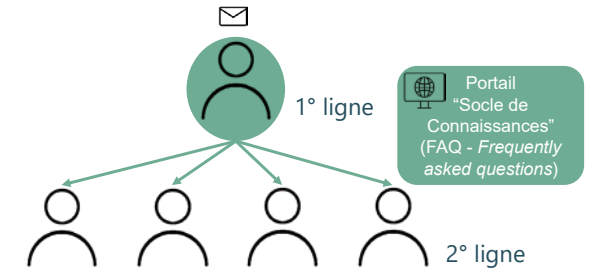
GUIDE ET ÉTAT DES LIEUX



EN PARALLÈLE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

RÔLE DU FACILITATEUR

**SERVICE DE
CONSEILS**



EN PARALLÈLE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

PRODUCTIONS ALIMENTAIRES AUX ABORDS DES LOGEMENTS POT'ALBERT

- Depuis 2015
- Valorisation des abords d'un site de logements sociaux
- Potager collectif ouvert au quartier
- Site de 2000m², +/- 200m² cultivés



EN PARALLÈLE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

CONCILIATION LOGEMENT ET AGRICULTURE

FERME DU CHANT DES CAILLES

- Depuis 2012
- Ferme urbaine diversifiée (maraîchage, aromatiques, élevage de brebis laitières, fleurs à couper)
- Convention d'occupation précaire, terrain public constructible, pérennisation en négociation
- Zone d'habitation au PRAS et site classé

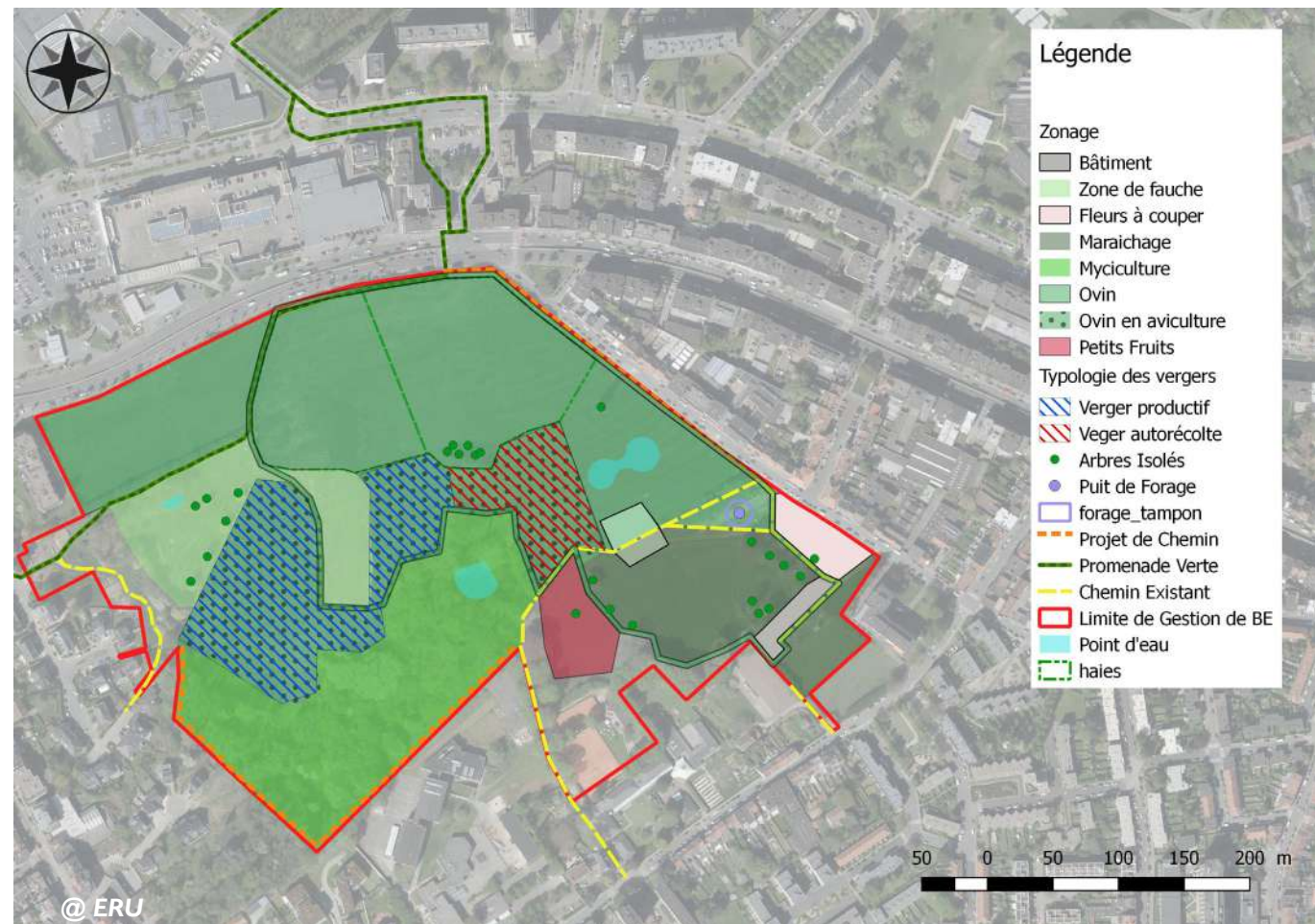


EN PARALLÈLE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

CONCILIATION NATURE ET AGRICULTURE

ZAVELENBERG

- 2018: étude de faisabilité préparant le départ de l'agriculteur «traditionnel»
- Définition d'un projet agricole durable et viable: diversification
- Site 15 ha, en gestion par Bruxelles Environnement, occupation par appel à projets
- Zone à haute valeur biologique au PRAS, réserve naturelle et site classé



EN PARALLÈLE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

INVESTISSEMENT D'ESPACES EN INTÉRIEUR D'ÎLOTS POUSSE QUI POUSSE

- Depuis 2014
- Pépinière urbaine, production et vente de plantes et semences
- Rôle d'impulsion du contrat de quartier durable Bosnie: pépinière née d'un projet 'Potager de balcons' lancé par l'asbl Début des Haricots, en partenariat avec la Commune
- Terrain 750m², 500m² cultivés



EN PARALLÈLE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

ALIMENTATION, ANTI-GASPI ET PRODUCTION

REFRESH

- Asbl créée dans le cadre du contrat de quartier Maelbeek (2013-2017)
- Cantine de quartier, avec petit espace de production
- En 2017, création du projet 'Verger d'Italie' par Refresh, sur un autre site : cohérence entre production et consommation



EN PARALLÈLE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

INVESTISSEMENT DES TOITURES

CO-WORKING

- En projet en 2019
- Espaces de production, apprentissage et détente pour les travailleurs
- Question des toitures:
 - Circulations / Accès
 - Vis-à-vis, mitoyenneté
 - Portance du toit

Rue L. Crickx, vue aérienne



Rue L. Crickx, simulation



EN PARALLÈLE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

OPPORTUNITÉ DES PAD

ZONES STRATÉGIQUES

- Plans à volet stratégique et réglementaire
- Zones à potentiel foncier, en (re)développement ou (ré)urbanisation, à localisation spécifique
- Espaces disponibles et conditions pour y expérimenter de l'agriculture urbaine

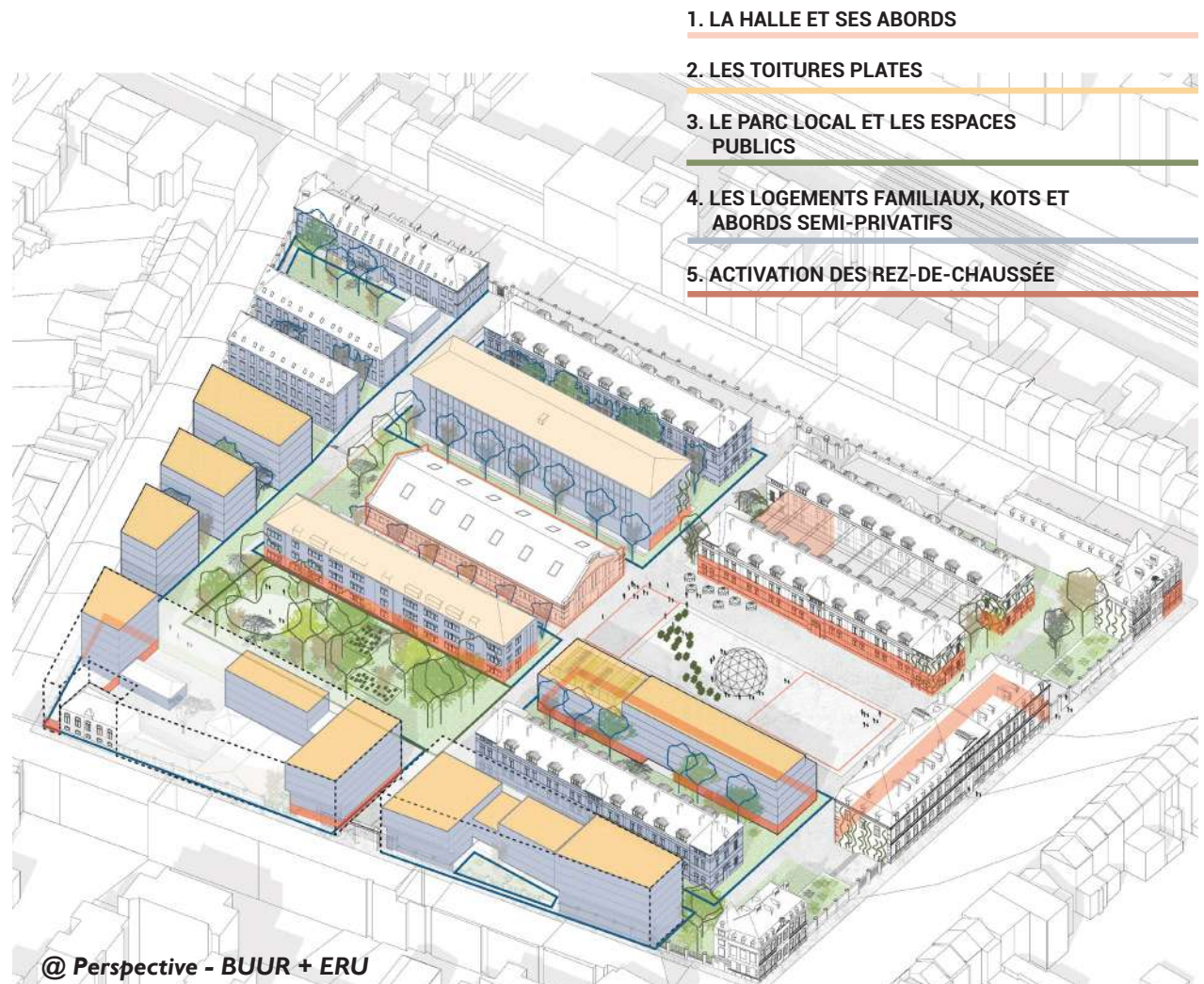


EN PARALLÈLE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

OPPORTUNITÉ DES PAD

USQUARE

- 2018: étude de définition du potentiel agricole
- 5 fiches opérationnelles différenciées par type d'espace et en fonction de la maîtrise d'ouvrage
- Objectifs : définir les ambitions, les typologies de projets possibles et d'en préciser les conditions de faisabilité et de mise en œuvre



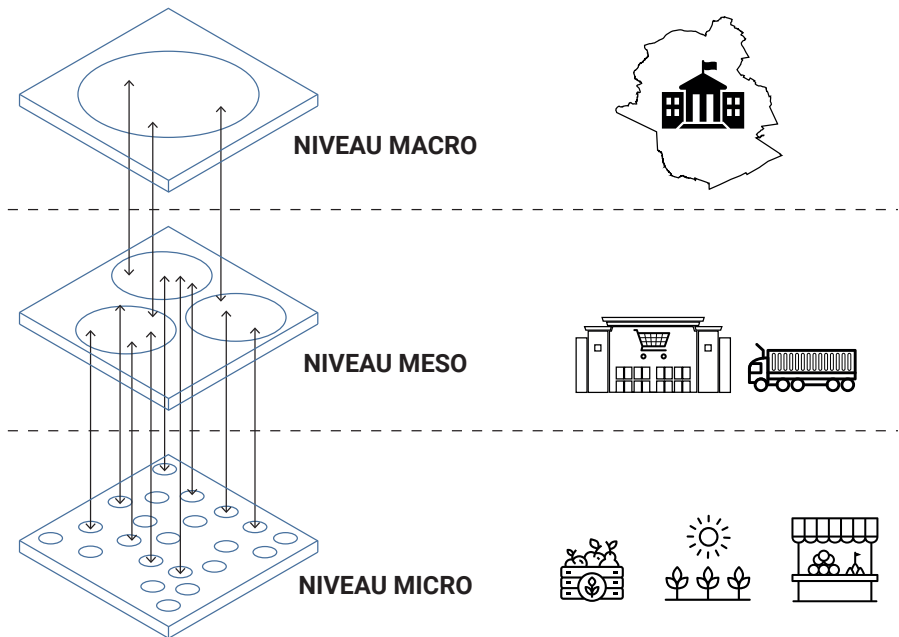
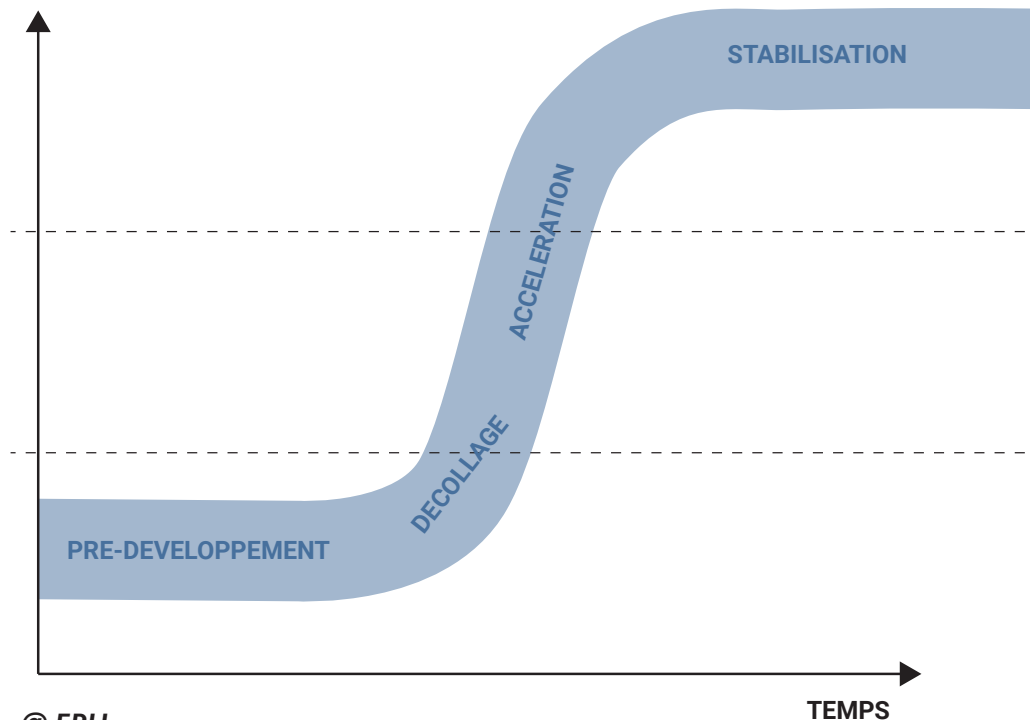
EN PARALLÈLE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

OPPORTUNITÉ DES PAD

USQUARE

Centre de la transition agro-alimentaire

DEVELOPPEMENT
DE LA SOCIÉTÉ



EN PARALLÈLE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

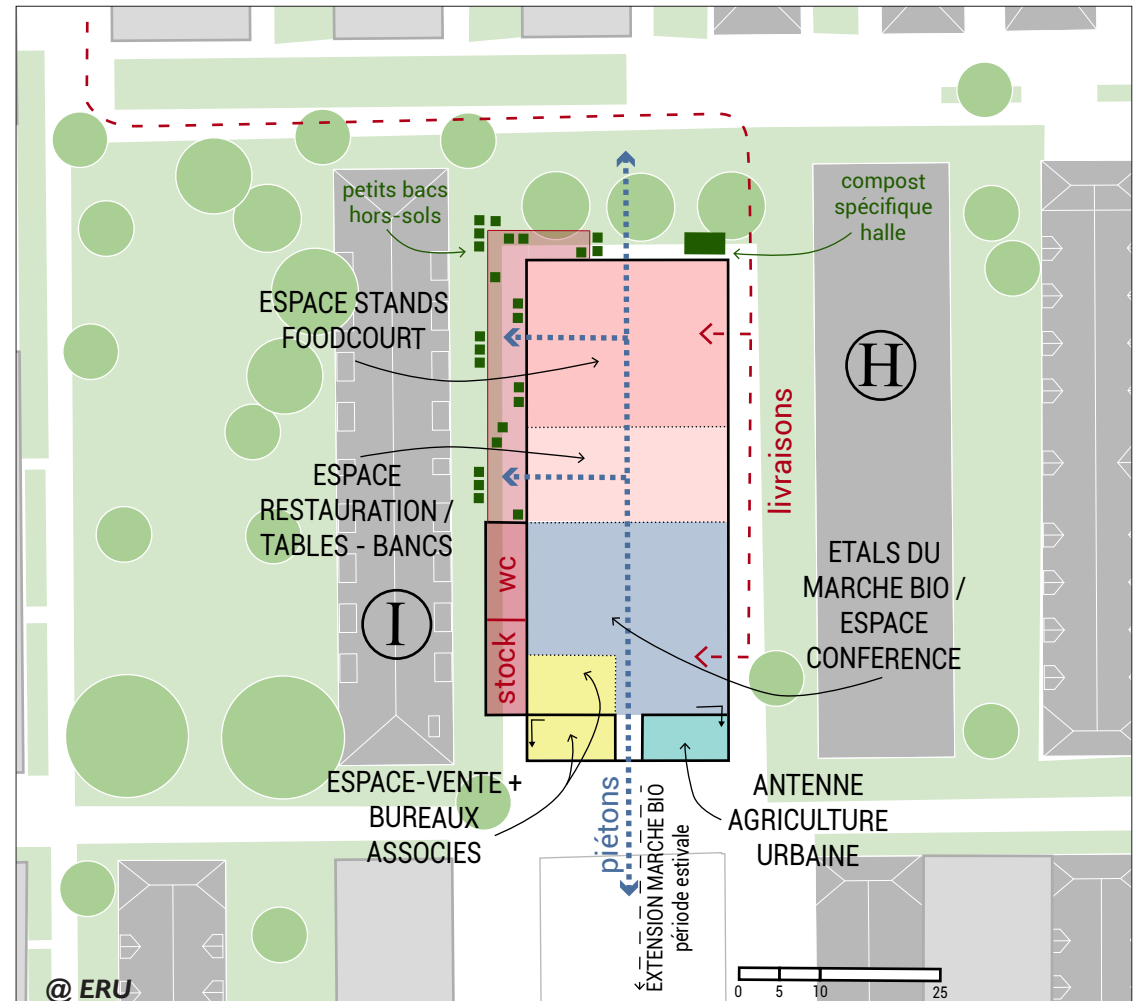
OPPORTUNITÉ DES PAD

USQUARE HALLE ALIMENTAIRE

PROJECTION PROGRAMMATIQUE :



RÉPARTITION SPATIALE DES FONCTIONS :

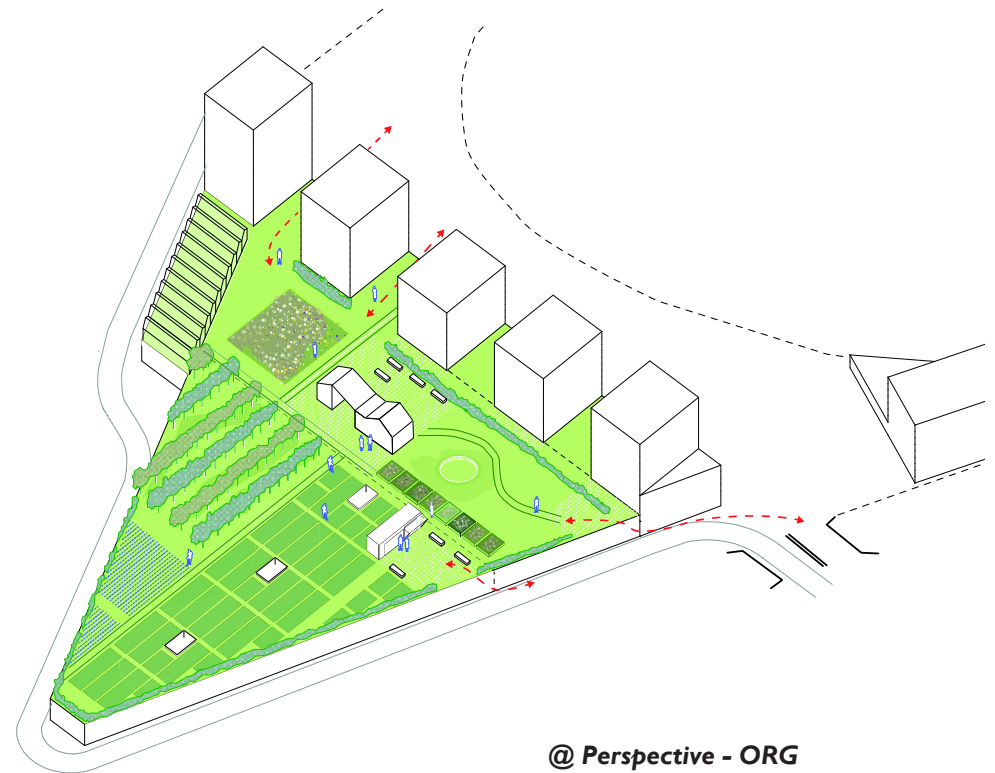


EN PARALLÈLE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

OPPORTUNITÉ DES PAD

PAD HERRMANN - DEBROUX

- 2018: conseils du FAU pour le Triangle Delta
- Agriculture en toiture d'un centre logistique / productif
- Surface 16.000m² (8500m² + 7500m²)



EN PARALLÈLE AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES

OPPORTUNITÉ DES PAD

PAD DEFENSE

- 2019-2020: conseils du FAU, étude de potentiel
- Zone concernée: corridor écologique d'espaces ouverts & paysagers au sud
- Projet pilote de concertation inter-régionale
- Agroforesterie, dans la continuité des 20ha de forêt projetés en Région flamande?



**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**

